

L'emploi des sapeurs aux manœuvres de brigades de la 2me division

Autor(en): **Lecomte, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **55 (1910)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'EMPLOI DES SAPEURS

AUX

manœuvres de brigades de la 2^e division.

(Pl. VII.)

Les lecteurs de la *Revue Militaire* ont pu lire dans les livraisons de janvier et février, le récit des dernières manœuvres de la 2^e division. Je voudrais aujourd'hui, en me basant sur ce récit, attirer leur attention sur le rôle joué dans ces manœuvres par la « quatrième arme ».

Je donne suite ainsi au désir que m'a exprimé l'ancien commandant de la 2^e division, M. le Col.-Div. Wildbolz.

Je rappelle que chacune des brigades combinées disposait d'une compagnie de sapeurs à trois sections. L'état-major du Bat. Génie 2 fut attribué du 27 au 29 IX à la 4^e, du 29 au 30 à la 3^e brigade.

Journée du 27 septembre.

Ce jour-là les deux brigades parties de Cudrefin et d'Estavayer se rencontrèrent vers la fin de la matinée sur le front Gletterens-St-Aubin. L'après-midi la 3^e brigade recula jusqu' derrière la ligne Rueyres-les-Prés-Forel, la 4^e cantonna derrière la ligne Gletterens-Ressudens.

La 4^e brigade, marchant en 2 colonnes de régiment, avait attribué une section de sapeurs à celle de droite (Rég. 7) 2 sections à celle de gauche (Rég. 8). L'examen de la carte m'aurait plutôt porté à faire la répartition inverse, le terrain devant le Rég. 8 paraissant le plus praticable. Cependant, ce régiment était suivi de 5 des 6 batteries du Rég. Art. 3; il pouvait être nécessaire de créer des passages pour ces batteries sur les ravins boisés de Constantine et des Friques. La répartition faite était donc justifiée.

Le régiment 7 employa sa section de sapeurs à améliorer le

passage des ravins de Delley ; elle se joignit ensuite à la réserve du Bat. 21.

Les sapeurs du *régiment 8* ne firent aucun travail technique et prirent part au combat vers la cote 530 avec le Bat. 23. J'ignore pourquoi cette compagnie avait suivi le Bat. 23 qui marchait sur le plateau dans un terrain facile. Ce bataillon fut assez longtemps en l'air, ce qui provient probablement de ce que les Bat. 22 et 24, qui marchaient plus à gauche, furent retardés par les ravins boisés de Constantine et des Friques. Il me semble que les sapeurs auraient été mieux à leur place avec ces bataillons, auxquels ils auraient facilité le passage des ravins. Si le commandant de la compagnie de sapeurs avait, pendant l'arrêt à Montmagny, fait des propositions dans ce sens au commandant du régiment 8, celui-ci les aurait sans doute acceptées.

La 3^e brigade avait une section de sapeurs à l'avant-garde de la colonne du centre et deux au gros, devant l'artillerie. Il ne ressort pas des rapports que ces sapeurs aient exécuté aucun travail technique ce jour-là.

En somme, cette première journée laisse l'impression que les officiers supérieurs d'autres armes considèrent trop les sapeurs comme des « taupiers » et ne s'en servent pas suffisamment pour faciliter la marche en avant et le déploiement de leurs troupes.

De leur côté les officiers de sapeurs se montrent trop passifs. Ils ne s'inspirent pas assez de l'alinéa 3 du § 310 de l'instruction sur le service en campagne qui leur prescrit de prendre en toute occasion, *même sans ordre*, les mesures préparatoires pour tous les travaux que les circonstances peuvent faire prévoir.

Il est vrai que ce genre de travail exigerait des sapeurs plus mobiles, c'est-à-dire des hommes moins chargés et des chefs de section montés.

Nuit du 27/28 septembre.

Les sapeurs de la 4^e brigade arrivèrent de bonne heure dans l'excellent cantonnement de St-Aubin et y passèrent la nuit.

A la 3^e brigade, les officiers de sapeurs firent l'après-midi une reconnaissance pour des travaux de fortification dans la ligne des avant-postes qui, d'après les ordres donnés, devait être tenue à outrance. La compagnie quitta son cantonnement à 9⁰⁰ S. pour n'y pas rentrer et passa la nuit au travail.

Une section avec une comp. du Bat. 18 exécuta aux Planches un point d'appui d'un bon profil avec traverses et obstacles en fil de fer. Une autre section aida le Bat. 16 à creuser des fossés de tirailleurs; une autre aida le Gr. Art. II/3 à creuser des emplacements de pièces. L'infanterie toucha des outils aux chariots du génie. Cet emploi des sapeurs me semble, en somme, judicieux. Je me demande cependant s'il n'aurait pas été préférable d'attribuer la 3^e section au bat. 14, qui était en première ligne à droite, plutôt qu'à l'artillerie.

Autrefois, il arrivait souvent que le génie recevait l'ordre de creuser des emplacements de pièces tandis que les canonniers se reposaient.

L'instruction sur la fortification du champ de bataille pose en principe que l'infanterie et l'artillerie exécutent elles-mêmes leurs fortifications, tout au moins les gros travaux de terrassements.

J'ai vu les jours suivants les canonniers creuser eux-mêmes leurs emplacements sans l'aide du génie. N'auraient-ils pas pu faire de même le premier jour? N'aurait-il pas suffi que le génie leur fournît des outils?

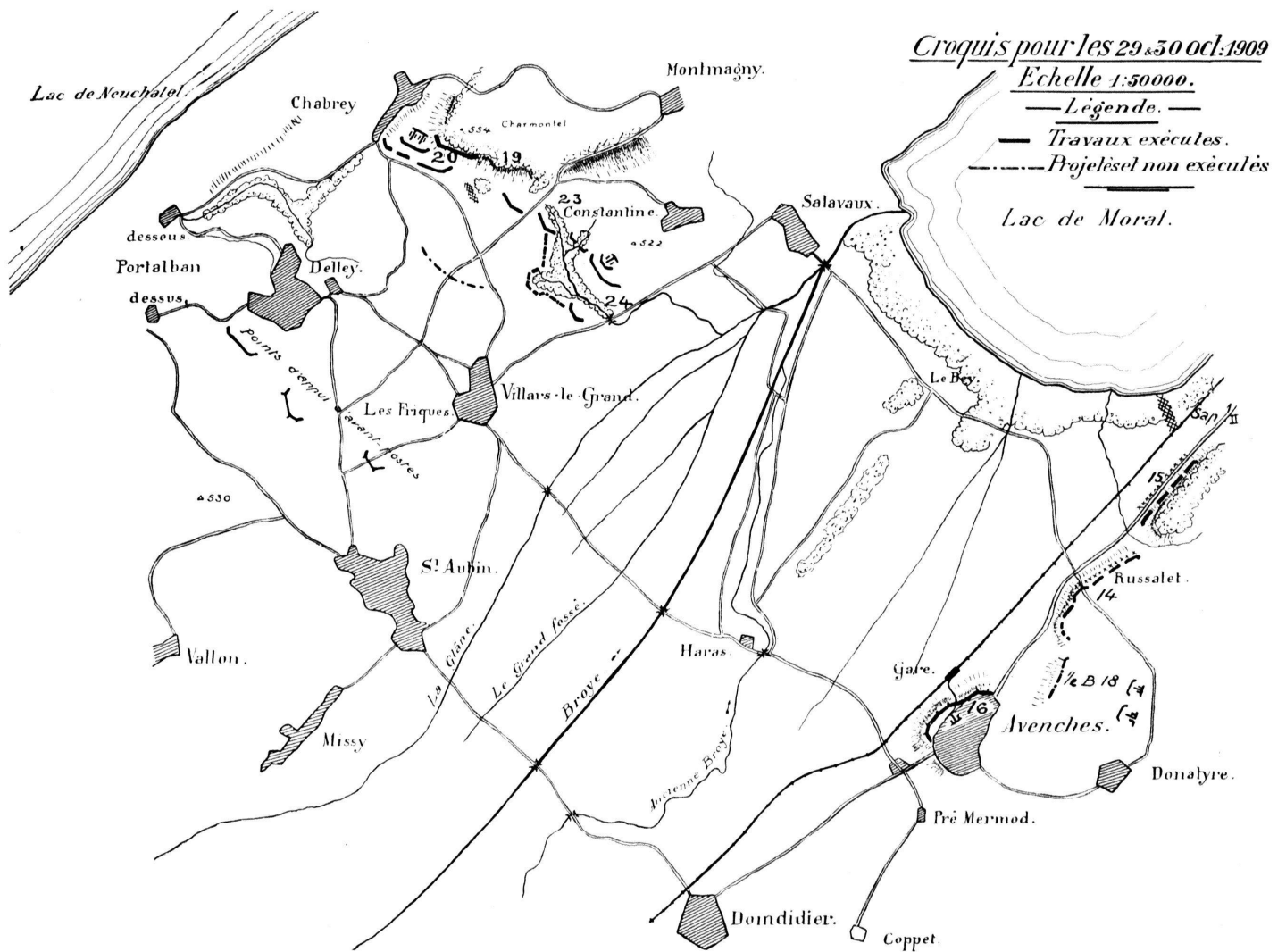
Je ne prétends pas qu'on ne doive jamais employer les sapeurs aux emplacements de pièces; il me semble seulement qu'un tel emploi ne doit être qu'exceptionnel. Dans des circonstances normales, comme c'était le cas, les artilleurs auraient dû pouvoir s'en tirer seuls, en empruntant peut-être quelques outils au génie. Il est juste de dire, d'autre part, que les emplacements de pièces prévus par le nouveau règlement d'artillerie exigent un travail considérable.

Journée du 28 septembre.

Les sapeurs de la 3^e brigade, après leur travail de nuit, n'eurent aucun emploi ce jour-là et cantonnèrent le 28/29 à Carignan.

Pour les sapeurs de la 4^e brigade, le 28 fut une journée bien remplie.

Placée en réserve derrière la cote 530 avec le Bat. 24, la compagnie sap. II/2 fut dès 7⁰⁰ M. envoyée en arrière pour préparer sur la ligne 514-506 une position de repli intermédiaire en vue d'une retraite éventuelle. La compagnie s'acquitta bien de cette tâche. Lorsque, vers la fin de la matinée, la retraite commença,



elle avait exécuté, en profil pour tireurs à genou, trois ouvrages pouvant recevoir en tout cinq compagnies d'infanterie ; en outre quelques légers obstacles. Ces ouvrages furent occupés par les arrière-gardes pendant la retraite et par les avant-postes pendant la nuit.

Avant que ce travail fut terminé, soit à 8³⁰ M., le brigadier donna l'ordre de la retraite, direction Chabrey-Constantine¹. Entre temps le commandant du Bat. Génie 2 avait préparé un projet de mise en état de défense du secteur Chabrey-Constantine.

Il reçut l'ordre de porter la compagnie de sapeurs dans la position projetée et de faire commencer les travaux immédiatement.

En exécution de cet ordre, il fit cesser le travail à la position intermédiaire et dirigea une section sur Chabrey, les deux autres sur la lisière de forêt à l'ouest de Constantine. Il fit chercher au train de combat les chariots d'outils et les dirigea l'un sur Chabrey, l'autre sur Constantine.

Il était près de midi lorsque les sapeurs arrivèrent dans les secteurs. Environ une heure après arrivaient les premières troupes d'infanterie.

A la tombée de la nuit, les travaux étaient terminés sur toute la ligne, fossés de tirailleurs, partie à genou, partie debout, pour toute l'infanterie, emplacements de pièces pour deux batteries à Chabrey, pour une au P. 522 devant Constantine.

Il y a cependant lieu de remarquer que l'exécution différa assez notablement du projet préparé par le génie. Je crois utile de rechercher les causes de ces différences.

Je remarque tout d'abord qu'un projet de fortification élaboré à la hâte ne peut pas prétendre à l'exactitude dans les détails ; il remplit son but s'il assure la liaison entre les différents secteurs, pour les commandants desquels il doit être un guide et non une entrave.

Ce qui est vrai du projet élaboré par le chef du génie l'est aussi du piquetage et du tracé rapidement exécuté par les sapeurs. Même avec une grande habitude il faut, dans un terrain coupé, un certain temps pour reconnaître, choisir, piqueter et tracer les positions d'un bataillon d'infanterie. Le jeune officier

¹ R. M. S., janvier, p. 37.

chargé d'un tel travail devra souvent, par manque de temps, se borner à indiquer d'une manière générale la ligne choisie, et encore ne choisira-t-il pas toujours la meilleure. Son tracé doit toujours être vérifié et souvent rectifié par les organes d'exécution. Les commandants d'unités d'infanterie ont donc eu parfaitement raison de modifier par places le tracé préparé à la hâte par les sapeurs.

En somme, le projet du génie ainsi compris fut bien exécuté à deux exceptions près :

Le projet prévoyait, devant le centre, une position simulée destinée à attirer l'ennemi dans cette direction. Cet ouvrage aurait fait jusqu'à un certain point double emploi avec les travaux exécutés dans la matinée et non prévus au projet ; on renonça donc à l'exécuter.

L'autre exception concerne le centre et la gauche du régiment 8.

L'ordre de brigade pour la mise en état de défense de la position portait que le projet établi par le génie serait exécuté sur toute la ligne. Cet ordre fut donné vers 1⁰⁰ S. en avant de Montmagny. A ce moment-là, le Bat. 24 avait déjà commencé à se retrancher derrière le ravin à l'ouest de Constantine, tandis que le projet le plaçait devant, sauf une compagnie d'extrême-gauche. Pour se relier au Bat. 24, le Bat. 23 dut aussi replier sa gauche derrière le ravin. Le régiment 8 n'eut en définitive que trois compagnies devant le ravin, alors que d'après le projet il aurait dû en avoir au moins sept. C'était plus qu'une rectification de tracé, c'était presque un changement de position.

Je crois oiseux de discuter ici si ce changement fut en bien ou en mal. Je constate seulement qu'il ne paraît pas avoir été intentionnel. S'il l'avait été je n'insisterais pas davantage sur ce point ; le commandant du régiment 8, seul responsable de la défense de son secteur, avait évidemment le droit d'interpréter très largement l'ordre qui lui prescrivait d'exécuter le projet préparé par le génie. Mais au moment où il reçut cet ordre, il y avait déjà longtemps que le Bat. 24 travaillait. La question principale est donc de savoir si la brigade n'aurait pas pu orienter mieux ses sous-ordres avant le commencement des travaux.

Le projet de mise en état de défense ayant été remis à la brigade vers 8⁰⁰ M., il semble que l'ordre qui en prescrivait l'exécution aurait pu être donné bien avant 1⁰⁰ S. Il est probable que

le retard fut dû essentiellement à l'assez longue interruption de manœuvre qui eut lieu au milieu du jour, soit de 9³⁰ M. à 11⁰⁰ M. Sans cela, une fois la retraite commencée, soit entre neuf et dix heures, le brigadier se serait certainement porté en arrière pour reconnaître la position. Il aurait pu, bien avant midi, donner en toute connaissance de cause un ordre de fortification qui serait probablement parvenu aux sous-ordres avant l'arrivée des troupes dans leurs secteurs.

Il ne faut cependant pas se dissimuler que la transmission d'un ordre de ce genre présente certaines difficultés qu'on ne pourra jamais éliminer complètement. On peut dicter un ordre, on ne peut pas dicter un croquis de fortification ; on peut tout au plus en faire prendre copie par les sous-ordres ; cela prend du temps et laisse souvent fort à désirer comme exactitude. Pour que les sous-ordres soient vraiment bien orientés, il faudrait qu'ils pussent tous prendre part à la reconnaissance de la position, ce qui n'est pas admissible. Dans le cas particulier, la brigade étant engagée sur tout son front, les commandants de régiments avaient autre chose à faire que de reconnaître des positions en arrière. Même leurs adjudants et officiers de liaison n'étaient peut-être pas disponibles. La brigade ne pouvait donc guère faire autre chose que ce qu'elle a fait, quitte à surveiller ensuite l'exécution et à intervenir en cas de nécessité. Le commandant de brigade a d'ailleurs été renseigné à temps sur les divergences entre le projet et l'exécution ; il n'a pas jugé que celles-ci fussent de nature à nécessiter son intervention.

On est donc en droit de dire que le contact entre le commandement, le génie et les organes d'exécution a fonctionné ce jour-là d'une façon satisfaisante.

Avant de résumer les enseignements de cette journée, je voudrais encore présenter quelques observations.

Premièrement, je répète ce que j'ai dit à propos de la journée du 27 concernant l'emploi des sapeurs que l'on considère trop exclusivement comme des terrassiers. On pourrait en général mieux les employer aux travaux spéciaux ; obstacles, communications, abris. Je crois en outre devoir dire quelques mots des profils employés. Le projet prévoyait sur toute la ligne des fossés pour tireurs debout, ce qui ne fut exécuté qu'en partie. Notre infanterie semble considérer le profil pour tireurs à genou comme une protection sérieuse. Je crois que c'est une grave

erreur. Un profil de ce genre n'offre pour ainsi dire aucune protection même contre le canon de campagne, tandis que le profil debout permet à l'homme de se mettre complètement à l'abri du shrapnel de campagne. En outre le profil à genou ne permet aucun déplacement à couvert, ni aucune circulation derrière la ligne de feu. Il ne se prête donc qu'à une occupation de courte durée.

Les fossés de tirailleurs de la 4^e brigade représentaient un travail considérable et on n'aurait pas pu exiger beaucoup plus de la troupe, outillée comme elle l'était. Je crois cependant que ces fossés auraient fait piètre figure contre une artillerie nombreuse et puissante.

S'il est vrai que le *canon* de campagne a peu d'effet sur un parapet, même assez faible, nous ne devons pas oublier que les armées de nos voisins possèdent des *obusiers* de campagne de 10, 12 et 15 cm., contre lesquels il faut de solides parapets, des fossés profonds, des traverses et des abris. Deux ou trois batteries de ces obusiers auraient eu relativement vite fait de rendre intenable l'éperon du Charmontel tel qu'il était fortifié.

Il faut absolument que notre infanterie puisse, avec l'aide du génie, établir rapidement des retranchements qui la protègent efficacement contre le feu des obusiers de campagne. Ni son instruction, ni son outillage ne suffisent actuellement pour atteindre ce but. On doit donc se féliciter des décisions récemment prises d'augmenter l'outillage portatif de l'infanterie et le nombre des chariots d'outils. Lorsque l'on aura des outils en suffisance, l'infanterie apprendra vite à s'en servir.

Je remarque en passant que le Bat. 23 ne toucha pas de grands outils, le chariot d'outils mis à la disposition du Rég. 8, étant resté au Bat. 24, probablement par malentendu. L'officier de sapeurs attaché au Bat. 23 aurait dû, sans autres ordres, se renseigner et faire le nécessaire pour que le bataillon reçût des outils.

En somme, l'enseignement de cette journée est celui-ci :

1) Dès que l'on prévoit la possibilité d'une retraite, le génie doit, *même sans ordres*, étudier les positions de repli éventuelles et en établir des croquis à plusieurs exemplaires.

2) Dès que la retraite est ordonnée, l'état-major et le chef du génie doivent se porter dans la position pour en reconnaître les

détails; les sous-ordres doivent être si possible présents, ou tout au moins leurs officiers de liaison.

Pendant ce temps les troupes du génie disponibles sont dirigées sur la position pour préparer le travail.

3) Le commandement et le génie doivent faire tous leurs efforts pour que les ordres soient donnés de bonne heure et que les troupes soient orientées avant d'arriver dans leurs secteurs.

4) Le génie doit s'exercer à mener très vivement les travaux préliminaires de façon à ce que l'infanterie et l'artillerie puissent se mettre au travail dès leur arrivée.

5) Malgré tout il ne sera pas toujours possible que toutes les unités soient également bien orientées. Il faut donc que le chef du génie surveille l'exécution du projet afin de pouvoir renseigner le commandant de la brigade sur l'état des travaux et lui signaler tout ce qui lui paraît dangereux ou contraire à ses intentions. Les autres officiers du génie doivent faire de même vis-à-vis des commandants auxquels ils sont attachés.

6) Les sapeurs attribués aux unités d'infanterie doivent dans la règle être employés pour les travaux spéciaux, tels qu'obstacles, abris, chemins, passerelles, et non pas comme terrassiers.

7) L'instruction de l'infanterie dans la fortification de campagne a besoin d'être améliorée et son outillage augmenté.

Manœuvre du 29-30 septembre.

La manœuvre du 29-30 fut la plus intéressante au point de vue de l'emploi du génie.

En fait de travaux techniques, il y eut :

1^o Destruction des ponts de la Broye par les sapeurs de la 3^e brigade.

2^o Mise en état de défense de la ligne Faoug-Avenches par la 3^e brigade.

3^o Franchissement de la Broye par la 4^e brigade.

Il semblait tout indiqué que la 3^e brigade, en se retirant, détruisît les ponts de la Broye à Salavaux, Villars et St-Aubin. Telle paraît bien avoir été l'intention du brigadier, car, dès le début de la retraite, une section de sapeurs fut dirigée sur

chacun de ces ponts, avec l'ordre d'en préparer la destruction.

Il ne semble cependant pas qu'on se soit rendu compte de la différence qu'il y a entre détruire un pont et en préparer la destruction. Dans une retraite, le génie doit *sans autre* — à moins d'ordres contraires — *préparer* la destruction des ponts importants. Quant à la destruction elle-même, elle doit être ordonnée par le commandement supérieur, à moins qu'il n'ait expressément délégué cette autorité à un sous-ordre.

Quoi qu'il en soit, le pont de St-Aubin fut le seul dont la destruction fut réellement marquée. La destruction du pont de Salavaux fut empêchée par un juge de camp, qui constata fort à propos que la section de sapeurs dirigée sur ce pont n'avait pas de moyens de destruction.

Pour ce qui concerne le pont de Villars, il semble y avoir eu malentendu; le commandant de l'arrière-garde n'eut pas connaissance de l'intention du brigadier et ne voulut pas prendre sur lui de faire sauter le pont sans ordres supérieurs. Le pont ne fut que barricadé et fut enlevé par l'ennemi pendant la nuit.

La Broye, bien que guéable pour l'infanterie, ne l'est nulle part dans ce secteur pour l'artillerie à cause de l'escarpement des berges. En réalité, la destruction de ces trois ponts aurait mis la 4^e brigade dans la quasi-impossibilité de faire passer la Broye à son artillerie. On ne paraît pas avoir suffisamment réalisé cela à la 3^e brigade et s'être un peu trop exclusivement préoccupé de la mise en état de défense de la position Avenches-Faoug.

Celle-ci fut fortifiée par les bat. 16, 17, 14 et 15, qui établirent à Avenches, au Russalet et au sud de Faoug de solides points d'appui, tandis que le régiment de cavalerie couvrait l'aile gauche, et que la compagnie de sapeurs faisait des abatis dans la forêt entre Faoug et la Broye pour empêcher l'ennemi de tourner l'aile droite.

L'état-major de brigade craignait, non sans raison, que l'ennemi cherchât à tourner la droite de la brigade à la faveur de la forêt qui s'étend le long du lac de Salavaux à Faoug. D'autre part, comme l'événement l'a démontré, l'aile gauche pouvait aussi être tournée. Le front, par contre, était très fort et présentait trois points d'appui tout indiqués : la hauteur au sud de Faoug, le Russalet et Avenches. En occupant ces trois points

avec un bataillon chacun, on était assuré sur le front, et il restait derrière le centre une forte masse de manœuvre que l'on pouvait porter à volonté sur l'une ou l'autre aile.

Les travaux furent, en général, bien exécutés, tout spécialement au Russalet par le bat. 14. Les fossés étaient profonds, étroits, bien masqués et protégés par des obstacles en fil de fer.

Il y avait, il est vrai, entre le Russalet et Avenches, un vide un peu grand et assez mal battu, qui aurait pu devenir désastreux en cas d'attaque frontale. Pour y parer, il eût suffi de prolonger un peu le flanc gauche du point d'appui de Russalet, ce qui était d'ailleurs prévu au projet.

Comme le jour avant à Constantine, il y eut quelque confusion dans la répartition des chariots d'outils. Ainsi, le chariot destiné au bat. 16 ne lui parvint qu'à la nuit, alors que ses travaux venaient d'être terminés avec les outils portatifs.

La critique assez longue que j'ai faite de la position Chabrey-Constantine me dispense d'entrer dans plus de détails sur la position, d'ailleurs beaucoup moins compliquée, de Faoug-Avenches.

Le franchissement de la Broye par la 4^e brigade donne lieu à quelques observations.

En temps de paix, on ne détruit pas les ponts et, par conséquent, on n'a pas non plus à les rétablir. Il en est résulté, peu à peu, dans toutes nos manœuvres, une certaine légèreté dans la manière d'envisager ces destructions et reconstructions. Ceux qui sont censés les exécuter se préoccupent, en général, fort peu de se rapprocher de la réalité, et les arbitres sont souvent trop peu du métier pour pouvoir apprécier avec quelque degré de vraisemblance le temps et les moyens nécessaires à l'opération. D'une manière générale, on est d'un optimisme dangereux; les ponts se détruisent et se reconstruisent comme par enchantement, au grand détriment de la vraisemblance de la manœuvre. Il y a certainement eu progrès cette année dans ce sens, et pourtant, à mon avis, la décision arbitrale concernant le pont de St-Aubin a sérieusement faussé la manœuvre, en faveur de la 4^e brigade.

Je rappelle que ce pont, préparé pour la destruction par une section de sapeurs et défendu par le R. cav. 2, fut attaqué vers

³⁰ S. par le bat. 24. Cette attaque ne réussit pas à empêcher la destruction partielle du pont, dont l'utilisation fut interdite à la brig. 4 avant 9⁰⁰ S.

La cavalerie et les sapeurs bleus s'étant retirés, le pont détruit resta occupé par une section du bat. 16, qui n'en fut chassée qu'à 10⁰⁰ S. par le bat. 24. Si l'on considère que les sapeurs rouges, après avoir fait des passerelles sur la Petite Glâne, rentrèrent au cantonnement à 8⁰⁰ S. à Villars, il est difficile de se représenter par qui et comment le pont de St-Aubin aurait pu être reconstruit avant 9⁰⁰ S.

Si l'on considère, en outre, que les mêmes sapeurs restèrent au cantonnement jusqu'à 2³⁰ M. et que de 3⁰⁰ à 5⁰⁰ M. ils lancèrent des passerelles sur la Broye, on voit que, sur la base des ordres donnés, le travail de reconstruction du pont n'aurait pu commencer qu'après 5⁰⁰ M. Par conséquent, le Gr. Art. II/2 n'aurait pas pu franchir le pont vers 7⁰⁰ M., comme il le fit, mais beaucoup plus tard. Le R. 8 aurait dû retarder son attaque ou aller passer ailleurs, et toute la manœuvre aurait été sensiblement modifiée.

Il ne me semble pas non plus que l'on soit partout bien au clair sur la différence qu'il y a entre un *pont* praticable à l'artillerie et une *passerelle* pour l'infanterie par un ou par deux. Sur la Broye, assez basse à ce moment-là, la construction de passerelles au moyen de perches, poutres, planches, échelles, chars, etc., pouvait se faire, même par l'infanterie, en nombre quelconque, sans difficultés spéciales. Par contre, par suite de l'escarpement et de la hauteur des berges, la construction d'un pont praticable aux voitures demandait un travail considérable. Me basant sur des travaux exécutés dans d'autres manœuvres, j'estime qu'il aurait fallu à la compagnie entière au moins douze heures pour construire un pont dans les circonstances les plus favorables.

Or, comme je l'ai relevé plus haut, sans pont l'artillerie ne passait pas et l'attaque ne pouvait se faire. On peut donc s'étonner de voir le brigadier, dans son ordre d'attaque, constater la destruction des *ponts*, et ordonner, non pas leur reconstruction, mais celle de *passerelles*. Il faut croire que la brigade avait connaissance de la décision arbitrale qui lui permettait d'utiliser le pont de St-Aubin, à partir de 9⁰⁰ S., et qu'elle s'empressait d'en profiter pour employer ses sapeurs ailleurs.

Le R. 8 avait, il est vrai, donné à 8⁰⁰ S. un ordre où il est dit : « Le régiment... réparera le pont, route de Domdidier, jus-

qu'à 9⁰⁰ S. »¹ Comme le même ordre dispose des sapeurs pour la construction de passerelles, on ne voit pas bien par quel tour de passe-passe le pont se serait trouvé rétabli sans la débonnairerie des arbitres.

Je crois que si de part et d'autre on avait apprécié plus sagement la situation, les choses se seraient passées à peu près comme suit :

1^o L'arbitre, après avoir déclaré le pont détruit, aurait réservé sa décision sur l'utilisation du pont jusqu'à ce que le parti bleu lui eut remis un projet de reconstruction indiquant clairement les moyens et le temps nécessaires. Après quoi, il aurait eu le choix d'ordonner l'exécution du projet ou de le supposer exécuté au bout d'un temps donné.

2^o La brigade aurait donné au R. 8 l'ordre d'employer ses sapeurs à construire non pas des *passerelles* mais un *pont* pour l'artillerie.

3^o Le R. 8 aurait occupé les débris du pont et fait commencer par les sapeurs, la reconstruction réelle ou supposée, aussitôt après la retraite de la cavalerie bleue, soit vers 4⁰⁰ S. De cette façon on aurait encore eu 2-3 heures de jour pour le travail, et il est permis de croire que le pont aurait été praticable non pas à 9⁰⁰ S., mais au point du jour, ce qui était bien suffisant. Pendant ce temps, l'infanterie, aidée par quelques sapeurs, aurait lancé des passerelles elle-même. Je me permets de croire que cette manière de faire aurait été bien plus conforme à la réalité que ce qui s'est passé.

La contre-partie de la reconstruction du pont de St-Aubin se trouve dans la destruction du pont sur l'ancienne Broye, près du haras, par le Bat. 18². J'ignore si un arbitre était sur place et s'il s'est fait expliquer les mesures prises pour assurer la destruction du pont. J'en doute fort : le Bat. 18 ne disposant ni de sapeurs, ni d'explosifs ne pouvait pas faire sauter un pont. Nouvel indice de la légèreté avec laquelle on traite ces questions de destructions et reconstructions.

Si je me suis quelque peu étendu là-dessus, ce n'est pas par

¹ R. M. S. Livr. de février, p. 97.

² R. M. S. Livraison de février, p. 98 et 101.

esprit de critique mais parce que je suis convaincu de la nécessité de traiter les questions techniques avec plus de sérieux dans les manœuvres. Il faut que les juges de camp s'efforcent de juger non seulement l'effet du feu, mais aussi celui des moyens techniques mis en œuvre.

Si, d'une part, le premier caporal venu peut détruire un pont en y plantant un écriteau; si, d'autre part, un pont dont la destruction a été correctement marquée est utilisé quand même par une colonne ennemie sans le moindre simulacre de reconstruction, la participation des sapeurs aux manœuvres ne peut pas, en dépit des progrès accomplis, être d'une grande utilité ni pour eux, ni pour les états-majors qui doivent apprendre à les employer.

L.
